Le gouvernement a fait passer Exaion pour une coquille vide. C'est tout le contraire.

Avertissement *: Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.*

Dany Wattebled est sénateur du Nord.

Cet entretien a été publié le vendredi 6 février 2026.

1/ Dans le cadre de la guerre économique que livrent actuellement les États-Unis à l'Europe, monsieur le Sénateur, comment évaluez-vous les risques pour la souveraineté française de l'autorisation de rachat d'Exaion par l'entreprise américaine Mara holdings, spécialisée dans le minage du Bitcoin ?

Nous le voyons chaque jour de plus en plus avec l'attitude du

Président Trump, les États-Unis cherchent à consolider leur domination sur les technologies critiques. Cette guerre n'est pas seulement économique, elle est aussi technologique et énergétique. Nous avons pu constater ces dernières semaines, que le président Trump avait un appétit féroce pour tout ce qui avait rapport avec l'énergie.

L'autorisation de rachat d'Exaion par Mara représente un risque majeur pour notre souveraineté technologique, numérique, économique et énergétique.

Mara est une entreprise américaine, cotée au Nasdaq, soumise à la réglementation du Nevada et immatriculée à Fort Lauderdale. Elle opère à l'intersection de l'énergie du calcul haute performance et des actifs numériques. Elle a récemment pivoté ses infrastructures vers des activités liées à l'IA et à l'énergie durable en plus de son activité historique du minage de cryptomonnaie. Et c'est cette société américaine qui aujourd'hui va prendre le contrôle à plus de 75% à terme d'une filiale de EDF.

Les récentes déclarations sur X de Robert Samuels (VP de Mara) sur l'exploitation des marchés énergétiques sous-utilisés et sur le « pairing energy with compute » révèlent une stratégie très agressive pour capter nos surplus nucléaires et alimenter leur expansion et leur prise de contrôle des infrastructures énergétiques européenne.

La direction générale du Trésor vient de donner son autorisation à cette opération d'acquisition en imposant des clauses a minima. J'ai pu consulter ces clauses et elles manquent de mordant face à un investisseur qui pourrait prioriser ses intérêts crypto sur nos besoins en équilibrage de réseau

Bercy et la direction générale du Trésor ont poursuivi les négociations malgré nos nombreuses alertes. C'est pour moi une capitulation qui expose nos infrastructures critiques à des

pressions géopolitiques américaines comme nous avons pu les voir dernièrement avec le président Trump et sa manière d'agir.

2/ Exaion gère des infrastructures critiques en calcul intensif et en intelligence artificielle, potentiellement liées au secteur nucléaire via EDF. Cette session ne risque t-elle pas de transférer des technologies stratégiques à un acteur étranger, affaiblissant ainsi la position de la France dans la course mondiale à la suprématie technologique ?

Oui, c'est un transfert déguisé de technologies stratégiques qui nous affaiblit dans la course mondiale.

Exaion n'est pas une simple société incubée, comme a voulu nous le faire croire le Premier Ministre, mais une filiale hautement stratégique du groupe EDF, dont les data centers flexibles absorbent les surplus nucléaires et s'effacent en pointe. C'est un outil vital pour stabiliser le réseau, comme RTE l'explique dans ses bilans prospectifs.

Avec un acteur comme Mara aux commandes, ces infrastructures pourraient être réorientées vers du minage intensif privant la France d'un atout pour la transition numérique et pour une optimisation de l'exploitation du parc nucléaire français, car comme le disait récemment Anne Lauvergeon, nous pilotons nos centrales nucléaires à l'heure actuelle comme nous conduirions une mobylette.

Nous avons la possibilité de faire mieux en déployant une vraie stratégie coordonnée sans nous vendre aux Américains.

La direction du Trésor exige un maintien territorial pour 5 ans, mais sans contrôle sur l'allocation des ressources énergétiques on risque une perte d'autonomie.

Comme l'avait révélé mon collègue Philippe Juvin, la clause de non-concurrence inclue dans le pacte de cession bloque EDF

pendant 24 mois sur les tarifs et services HPC, empêchant des partenariats avec des opérateurs historique français comme OVH ou Scaleway, pour développer des alternatives financièrement compétitives.

Le ministre de l'Economie semble ne pas avoir voulu entendre les appels du pied d'autres investisseurs potentiels préférant choisir Mara holdings, un Américain qui a usé de contacts directs via des entreprises de lobbying ou paramilitaires pour obtenir cette entreprise française.

Cette cession est une asymétrie qui mine notre compétitivité face aux Américains.

3/ Face à la domination américaine dans le domaine des crypto monnaies et du cloud, l'autorisation de rachat ne constitue elle pas une capitulation économique exposant la France à une dépendance vis-à-vis des États-Unis ?

Oui, c'est une capitulation économique flagrante, et elle accentue dramatiquement notre dépendance vis-à-vis des États-Unis dans deux domaines où leur domination est déjà écrasante : Le cloud et les infrastructures de cryptomonnaies. On voit d'ailleurs actuellement sur les réseaux sociaux la famille Trump investir massivement dans les fermes de minage.

Les Américains via AWS, Google et Azure, contrôlent plus de 65% du marché mondial du cloud public via leurs trois hyperscalers. La France malgré ses efforts de souveraineté cloud reste largement dépendante de ces géants américains, c'est ce qu'a fait ressortir ma commission d'enquête sénatoriale. L'extension avec ses datacenters flexibles et ses compétences en calcul intensif et en intelligence artificielle, représente justement l'un des rares leviers français pour construire une alternative crédible, notamment en s'appuyant sur l'avantage compétitif de l'électricité bas carbone nucléaire.

En laissant le contrôle de cette filiale d'EDF à Mara holding, on livre à un acteur américain une capacité d'hébergement et de calcul qui pourrait être utilisée pour scaler leur propre service cloud ou crypto et nous privons de ce fait la France d'un atout industriel clé.

On donne à un compétiteur direct les moyens de nous concurrencer, encore plus efficacement, sur notre propre territoire national et de devenir demain un des leaders mondiaux en utilisant nos propres ressources énergétiques.

Comme je le disais précédemment Mara cherche des sources d'énergie abondante et stable pour alimenter leur ferme de minage et leur vice-président ne s'en cache pas.

La France, avec son parc nucléaire, produit des surplus réguliers en période de faible demande, c'est exactement le type de marché qu'ils ciblent.

Pour moi, autoriser ce rachat, c'est leur ouvrir la porte à nos excédents électriques, alors que ce levier est stratégique pour absorber les variations et éviter le gaspillage énergétique. Nous pourrions avoir une énergie meilleur marché avec une meilleure modulation de la consommation électrique, des entreprises comme Exaion sont typiquement là pour ça.

Nous l'avons vu ces dernières semaines, les États-Unis imposent des barrières douanières sur les batteries, les panneaux solaires, les véhicules électriques, les semi-conducteurs, les Champagnes, les vins. Nous leur offrons sur un plateau un accès privilégié à notre énergie bas carbone et à nos capacités de calcul.

C'est une asymétrie insoutenable pour moi. Nous devenons vulnérables à des disruptions similaires à celles des pénuries de puces en 2021 ou 2022 ou des décisions unilatérales de Washington qui pourraient un jour restreindre l'export d'énergie ou de données depuis les filiales américaines implantées en Europe. Trump en matière d'idées de sanctions a

fait preuve ces derniers mois d'un génie inégalé.

Il faut que le ministère des Finances et la direction générale du Trésor comprennent que cette autorisation n'est pas neutre, elle s'inscrit dans une série de choix qui, cumulés, font reculer la souveraineté française. Il est temps d'arrêter de se cacher derrière des clauses contractuelles cosmétiques et de reconnaître que, face à la puissance américaine, la seule réponse efficace est une vraie politique de protection et de contre-pouvoir pas une reddition déguisée en partenariat.

4/ Vous même et le député Philippe Latombe avez signalé des soupçons d'abus de biens sociaux et de trafic d'influence dans cette opération. Comment interprétez vous ces allégations dans le contexte d'une guerre économique ou le lobbying étranger joue un rôle croissant ?

Ces allégations d'abus de biens sociaux et de trafic d'influence ne sont pas des rumeurs lancées en l'air. Elles ont été déposées officiellement au parquet national financier fin 2025 par Philippe Latombe et moi-même. Elles méritent d'être traitées avec le plus grand sérieux.

Dans un dossier aussi sensible où l'on parle d'une filiale d'EDF liée à la fois au nucléaire ,à la flexibilité électrique et à des technologies d'intelligence artificielle et de calcul intensif, il est légitime de s'interroger sur la façon dont les processus de cession et d'acquisition ont été menés et de faire la transparence la plus totale sur les diligences entreprises par les différents services de la direction générale du Trésor et par le cabinet du ministre de l'Economie.

Lors d'un échange téléphonique que j'ai eu avec le cabinet du ministre et le responsable du SISSE (Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques) on m'a confirmé très clairement que Mara holdings avait pris contact directement via des intermédiaire avec EDF et Exaion pour

monter l’opération. A aucun moment il n’a été question de lancer une consultation publique, un appel d’offres ouvert ou même une simple prospection pour identifier d’autres candidats. Plusieurs investisseurs français et européens se sont pourtant signalés spontanément auprès des autorités ou de Bercy pour exprimer leur intérêt ,mais ils n’ont jamais reçu de réponse ni même une simple prise de contact formelle. On a préféré avancer avec MARA sans jamais tester la concurrence réelle sur un actif qui touche à la souveraineté énergétique et numérique de la France

il serait peut être bon de rappelé à Bercy que EDF est une entreprise détenue à 100% par l’État et que le potentiel d’Exaion trouve son révélateur dans le prix de vente et les investissements que Mara va faire dans l’entreprise.

Dans un contexte de guerre économique où le lobbying étranger est particulièrement américain est devenu extrêmement structuré et agressif, ce mode opératoire pose question. On sait que des cabinets de relations publiques, des avocats d’affaires basés à Paris et parfois même des relais politiques sont mobilisés pour avancer sur ce type de dossier.

Quand on voit que la clause de non-concurrence de 24 mois qui paralyse EDF sur tous les champs du calcul haute fréquence et du minage pendant 2 ans figure dans les accords annexes sans être prise dans l’autorisation IEF (contrôle des investissements étrangers en France) on peut se demander si des pressions ou des arrangements n’ont pas joué un rôle pour verrouiller et baliser le terrain au profit de Mara.

La direction générale du Trésor impose certes des conditions, mais ne répond pas aux questions de fond : Pourquoi n’a t-on pas cherché à maximiser la valeur pour l’intérêt national en ouvrant le jeu à d’autres acquéreurs potentiels ? Pourquoi ignorer ces signaux d’intérêts français alors qu’on est censé protéger un actif stratégique majeur ? Ces éléments renforcent pour moi les soupçons et justifient pleinement que le parquet

examine les flux financiers, les rencontres, les rendez-vous, les intermédiaires et les éventuels conflits d'intérêts.

Dans une guerre économique, quand un État étranger arrive à conclure une opération de cette ampleur sans vraie concurrence, sans transparence et sans que les alertes parlementaires soient entendues, on est en droit de parler de défaillance grave du contrôle des investissements étrangers.

C'est exactement ce que nous avons voulu pointer en saisissant le parquet national financier.

5/ Pourquoi le gouvernement a-t-il autorisé cette vente malgré les promesses de protéger Exaion et quelles leçons tirez-vous pour la politique française de contrôle des investissements étrangers face aux appétits américains ?

Le gouvernement n'a pas encore autorisé cette session, mais la direction du Trésor, si, parce qu'elle a choisi de traiter Exaion comme une opération de portefeuille ordinaire, alors que c'est un actif dont la valeur dépasse largement le prix de vente. Les promesses de protéger Exaion, répétées par plusieurs ministres et par le Premier ministre lui-même fin 2025, se sont limités à des clauses contractuelles qui, en pratique ne résistent ni à la réalité du contrôle majoritaire à 75% de Mara, ni aux pressions extérieures du gouvernement américain.

Le Trésor a prétexté une nécessité de cash rapide pour EDF qui a besoin de désendetter et de financer son plan de relance nucléaire plutôt que de préserver un levier industriel et énergétique à long terme. Rappelons quand même que dans cette opération EDF, qui a investi plus de 20.000.000 d'euros dans cette société ne touchera en retour une fois les cessions faites que 30.000.000 d'euros.

Le gouvernement a fait passer Exaion pour une coquille vide, pour une petite start-up hébergée dans un petit incubateur de

chez EDF perfusée par le petit fonds d'investissement EDF Pulse venture.

C'est tout l'inverse Exaion est l'un des rares outils français capables d'absorber des volumes significatifs d'électricité en période de surproduction, de moduler très rapidement sa consommation et de participer activement à l'équilibrage du réseau en temps réel.

Dans un système où les énergies renouvelables intermittentes continuent d'augmenter et où RTE prévoit des excédents réguliers de 20 à 40 térawattheures par an d'ici 2030 ou 2035 cet outil aurait été précieux pour éviter des gaspillages massifs et des coûts d'effacement très élevés.

La céder à un acteur dont l'activité principale est le minage de Bitcoin, une industrie qui consomme énormément d'énergie mais qui n'a pas vocation à servir l'intérêt général français revient à privatiser un bien commun énergétique au profit d'une logique spéculative étrangère et faire plaisir aux amis de monsieur Trump, car rappelons que Fred Thiel, le PDG de chez Mara est un des proches de Donald Trump.

Le processus des investissements étrangers en France a été appliqué de manière trop formelle et trop étroite. Pourtant le décret de 2019 permet au ministre de l'Economie de bloquer ou de conditionner les investissements étrangers à des secteurs sensibles, y compris l'énergie et les technologies numériques critiques.

Mais dans ce cas, on s'est contenté d'un catalogue de conditions techniques sans jamais poser la question de fond : Est-ce compatible avec l'intérêt national qu'un acteur comme Mara puisse contrôler demain les capacités d'une société française, dont l'activité principale est le minage et qui répond en premier lieu à des actionnaires cotés au Nasdaq ? Il est d'ailleurs intéressant d'aller regarder qui sont les principaux actionnaires du Fonds d'investissement Mara.

Il semblerait que le ministère ait évité cette question stratégique. Il faudra donc tirer des leçons claires et urgentes de la procédure IEF et élargir le champ des secteurs sensibles pour inclure explicitement les capacités de flexibilité électrique et les infrastructures de calcul intensif liées à l'énergie, qui sont l'avenir et le développement de l'Europe.

Je pense par ailleurs qu'il serait bon de rendre obligatoire une consultation publique ou un appel à manifestation d'intérêt pour tout actif détenu par une entreprise publique ou semi-publique.

Sans ces changements, l'IEF restera un outil cosmétique qui permettra toujours d'autoriser des opérations qui vident de leur substance la fonction même de souveraineté. On laisse partir des pépites industrielles et on se retrouve ensuite à racheter cher les mêmes technologies chez les Américains.

Exaion est un cas d'école. Il est encore temps d'en tirer les conséquences avant que d'autres actifs ne suivent le même chemin.

6/ Exaion représente un atout dans la transition énergétique et numérique : En la cédant à Mara ne risque-t-on pas de perdre un levier économique et crucial dans la compétition mondiale notamment face à la Chine et aux États-Unis ?

Effectivement nous perdons un levier économique crucial. Exaion gère des infrastructures flexibles Pour absorber des surplus en creux et s'effacer en pointe c'est vital pour la transition comme RTE l'indique avec l'essor des renouvelables.

Céder à Mara signifie réorienter ses outils vers du minage au détriment de nos priorités.

Le document de Bercy impose un maintien des capacités industrielles pour 5 ans mais sans garde-fou sur l'allocation

énergétique, on risque de perdre une valeur pour l'écosystème français, de plus la clause de non-concurrence empêche EDF de nouer des partenariats européens pendant deux ans.

Plusieurs investisseurs se sont manifestés, mais Bercy n'a pas suivi optant pour un partenaire nord-américain. Face à la Chine, qui domine les chaînes d'approvisionnement en panneaux solaires et aux États-Unis qui verrouillent les logiciels cloud ,c'est un recul qui fragilise notre compétitivité dans l'hydrogène vert et les Smart Grids.

7/ Dans un contexte de tension géostratégique – comme avec les restrictions sur les semi-conducteurs – comment cette opération s'inscrit-elle dans la stratégie plus large des États-Unis pour consolider leur hégémonie sur les technologies critiques ?

Les États-Unis déploient une stratégie coordonnée pour maintenir leur suprématie technologique, avec des subventions massives pour relocaliser la production de semi-conducteurs avancés aux États-Unis ou chez les alliés, avec des contrôles stricts par exemple à l'exportation vers la Chine.

Leur objectif est clair : Dominer la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle en contrôlant les semi-conducteurs, l'énergie bas carbone et les infrastructures de calcul (avec des data centers HPC pour du training/inference).

Cette opération s'y inscrit directement. Mara, déjà forte en énergie numérique flexible et minage, acquiert via Exaion une expertise européenne en HPC, intelligence artificielle et cloud privé.

Cela permet à une entreprise américaine d'accéder à des capacités de calcul critique en Europe, de servir des clients européens (dont EDF reste un des clients prioritaires), de scaler internationalement, tout en bénéficiant d'une énergie stable et verte rare aux États-Unis.

Indirectement, cela consolide l'hégémonie américaine en intégrant des actifs alliés et étrangers dans son écosystème financier et technologique, tout en limitant l'autonomie européenne face à la Chine.

Le risque d'application du CLOUD Act renforce cette dépendance.

Exaion devient un pont pour l'influence américaine sur le « compute » stratégique européen, au moment où la France et l'Union européenne peinent à développer leur propre champion souverain en intelligence artificielle et en calcul haute performance.

8/ Quelle alternative française ou européenne aurait pu être privilégiée pour le rachat afin d'éviter une perte de contrôle et de renforcer plutôt la résilience économique de l'Union européenne ?

Des alternatives françaises ou européennes viables existaient et aurait dû être priorisées.

Plusieurs acquéreurs, se sont faits connaître, soit par voie de presse, soit directement auprès des politiques, soit auprès de Bercy. Mais le ministère des Finances a préféré faire la sourde oreille pour privilégier, selon les termes du cabinet du ministre, un acteur qui s'est présenté spontanément pour faire l'acquisition de Exaion.

Pour ma part je trouve totalement inadmissible que Bercy ou EDF n'aient pas lancé une procédure, afin de trouver des acquéreurs potentiels crédibles français ou européens pour faire l'acquisition d'un fleuron technologique français.

9/ A long terme cette autorisation pourrait-elle encourager d'autres rachats stratégiques par des firmes étrangères affaiblissant la France dans la guerre économique mondiale ? Quelles mesures législatives

proposez-vous pour y remédier ?

À long terme oui, cette autorisation malgré les conditions et la controverse crée un précédent dangereux et d'ailleurs on vient de le voir ces jours-ci avec le rachat d'un autre acteur français dans le secteur de la défense. (NDLR : LMB Aerospace)

Elle signale que les actifs stratégiques peuvent passer sous contrôle étranger même en cas d'opposition politique ou sectorielle, affaiblissant la France dans la guerre économique mondiale.

Cela risque d'encourager d'autres tentatives de rachat par des firmes américaines chinoises ou du Golfe, accélérant la délocalisation de technologies critiques la dépendance énergétique et numérique et la perte de recettes potentielle (minage et stabilisation réseau).

La clause de non-concurrence de deux ans illustre comment une telle opération peut paralyser temporairement la capacité d'action publique d'une entreprise française stratégique.

Je propose de renforcer et d'élargir le régime de contrôle des investissements étrangers en incluant explicitement intelligence artificielle, calcul haute performance et data center, les clouds souverains, les infrastructures numériques liées à l'énergie critique et les semi-conducteurs,d'abaisser les seuils de contrôle d'introduire des « golden shares » ou des droits de veto étendus pour l'Etat sur la gouvernance, la relocalisation ou les usages stratégiques.

Je propose aussi de créer ou de doter un fonds souverain tech et défense en extension à France 2030 ou un nouveau véhicule, pour financer des alternatives nationales et européennes, et des consortiums français avec des conditionnalités très spécifiques.

Je propose enfin d'imposer une préférence française ou européenne pour renforcer la commande publique comme je l'ai

défendu aux commissions pour les infrastructures critiques avec des clauses de localisation des données et une interdiction effective d’accès extraterritorial

Nous devons légiférer contre les clauses non-concurrence excessives dans les cessions d’actifs stratégiques qui entravent la politique énergétique ou de souveraineté numérique.